

Plantes et instruments de musique chez les Diola et les Bédik

Doudou Diop, Adjaratou Oumar Sall, Xavier Sadiakhou

▶ To cite this version:

Doudou Diop, Adjaratou Oumar Sall, Xavier Sadiakhou. Plantes et instruments de musique chez les Diola et les Bédik. 2018. hal-01745964

HAL Id: hal-01745964 https://hal.science/hal-01745964

Preprint submitted on 28 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Plantes et instruments de musique chez les Diola et les Bédik

Doudou DIOP, laboratoire de botanique Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN), UCAD, Dakar. Email, doudou.diop@ucad.edu.sn

Adjaratou Oumar SALL, laboratoire de linguistique Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN), UCAD, Dakar.

Xavier SADIAKHOU, Faculté des lettres et sciences humaines, département d'histoire. UCAD, Dakar.

Les diola et les bédik sont deux ethnies vivant au sud du Sénégal. Les bédik forment avec les bassari et les cognagui le groupe Tenda constitué d'ethnies minoritaires localisées dans la région de Kédougou au sud est du Sénégal ; tandis que l'ethnie diola, plus représentative, occupe la région de la Casamance au sud



ouest du Sénégal. Ces deux ethnies sont caractérisées par un fort encrage à leurs mœurs, cela se manifeste annuellement par une série de festivités traditionnelles au cours desquelles les différentes facettes de leurs cultures sont présentées. Chez ces deux ethnies, le rythme est un élément essentiel dans la vie en communauté. A l'instar de plusieurs communautés africaines, ces ethnies sénégambiennes, lors de ces festivités, rivalisent d'ardeur, d'ingéniosité et de talent dans la confection d'instruments d'origine végétale qui ont un caractère artistique, social, politique, symbolique et culturel d'une grande importance.

Au Sénégal, l'utilisation de la plante comme support musical est encore très manifeste avec l'utilisation d'un certain nombre d'instruments de la famille des membranophones tels que les tam-tams. Ceux-ci tendent à s'imposer au détriment d'autres plus nombreux mais souvent confinés à des espaces sociaux et communautaires plus restreints et inconnus du grand public. Des instruments comme la kora (de la famille des cordophones), le balafon (de la famille des idiophone) ou le djembe (de la famille des membranophones) sont bien connus dans le champ actuel globalisé de la musique et sont jusqu'à présent fabriqués a partir d'espèces végétales typiques afin de garder la riche valeur artistique et culturelle faite d'une panoplie de sonorités et de rythmes qui font vibrées le corps de milliers d'âmes en Afrique noire. Par ce papier, nous allons vous présenter quelques uns de ces instruments fabriquées a partir des ressources forestières locales, que nous avons vus, écoutés et parfois même dansés chez les Diola et les Bédik du Sénégal.

I. Les instruments de musique en bois chez les Diola

1.1 Les bombolongs

Les bombolongs font sans doute partie des instruments les plus impressionnants de l'Afrique de l'Ouest. Ils sont sculptés à partir d'un tronc massif d'arbre (Khaya senegalensis) appelé caïlcédrat en français, bu ririt ou bu kay en diola et dont l'intérieur est creusé à partir d'une fente. Il existe deux types de bombolongs qu'on peut différencier à partir des sons émis.

- Le « kabiseu» a un son sourd et lointain. Il sert à transmettre des messages de village en village. Il est sacré et est sous la responsabilité du chef des fétiches qui est le seul habilité à ordonner qu'on l'utilise ou non.

Source: http://www.agence-edengroup.com

Le « e himbele » émet des sons festifs et à usage communautaire. On le joue lors des festivités tels que le « e konkon » qui est une festivité de lutte des jeunes, le « bukut » et le kahat » qui sont des cérémonies initiatiques en milieu diola.

Le son est produit en frappant sur le bois sculpté à l'aide de 2 bâtons.

1.2 La guitare diola ou ekonting

Elle est appelée aussi le petit frère de la kora et est originaire de l'ethnie diola, en Casamance. Cet instrument à corde est beaucoup plus petit (de la taille d'un violon) et ne comporte que 3 cordes. Il se tient à l'horizontale ou légèrement à l'oblique.

Le caisson de l'ékoting est constitué d'une calebasse (Lagenaria siceraria) recouverte d'une peau de biche. L'instrument est complété par un manche en Raphia sudanica

ou en bambou (Oxytenanthera Abyssinica) le long duquel cheminent trois cordes ou file de pêche.



Un homme jouant avec son ekonting. Source : https://www.google.sn/search?q=guitare+diola



II. Les instruments de musique en bois chez les bedik

Chez les bédik, il y a plusieurs instruments de musique dont les plus importants sont : les flutes et les tambours.

2.1 Les flutes

Elles sont de plusieurs types. Nous avons : le **Oyèr : flute** se présentant sous deux variantes : *oyèr ulëm* (lire oyer ouleum) qui est une flute ordinaire et le *gikuwoŋ* (banapas) ou *ikuwoŋ* (biwol) qui est une grosse flute mais aussi le **Ñëpér et** le **Ikirmaŋ.**

A/ L'ovèr

L'oyèr est un instrument de musique fait à partir de tiges de bambou appelé ohace ou owace (Oxytenanthera Abyssinica). Pour fabriquer un oyèr, on coupe une tige de bambou juste avant et après deux nœuds de sorte que les deux bouts soient fermés puis on perce trois trous sur le morceau choisi : un trou moyen sur le bout avant et deux petits trous sur le bout arrière. Le plus gros trou permet de poser les lèvres pour souffler dessus et les deux petits trous de poser les doigts. Les notes musicales sont composées en soufflant sur le gros trou et en bouchant et débouchant les petits trous par les doigts.



On fait appel à la flûte lors des fêtes spéciales telles que Macang (la fête des keita au moment de la sortie du chef de village à la place publique) et Mëpëtën ou Mamëc (fête de la circoncision), un mois avant l'initiation.

L'autorisation de jouer de la flute est donnée pendant la fête de Macang entre les mois de janvier-février. A partir de ce moment la flûte peut être jouée tous les jours jusqu'à l'approche de la cérémonie d'initiation entre mars et avril.

B/ Le Ñëper

C'est aussi un instrument semblable à une flute. Il est utilisé chez les banapas pendant la cérémonie d'initiation et la fête de Gamond (fête de la fécondité et de la fertilité, destinée en grande partie aux femmes). Cette flute est destinée aux masques appelés Kangëraŋ. C'est avec cette flute que, tôt le matin, les masques sont appelés au village. C'est avec elle également qu'on anime et accompagne les pas des masques, leurs déplacements. Le son de cet instrument les excite et leur donne plus de vivacité et de férocité. Il est fait généralement à partir des rameaux de la plante d'ébène (*Pterocarpus erinaceus*). Ces rameaux sont sculptés en faisant un trou rond d'une dizaine de centimètre de profondeur au milieu et deux petits trous sur les côtés. Du coté de la manche, l'instrument est rétréci et ne comporte

pas d'ouverture. L'air que l'on souffle pour produire la mélodie est dégagé au niveau des deux petits trous des flancs.





Le Ñëper

C/ Le Ikirman (la photo du masque va avec le Ikirman)

C'est une flute ordinaire en aluminium qui, auparavant, était faite à partir de tiges de bambou. Il existe encore des personnes qui conservent la tradition de leur fabrication en bambou. Les deux bouts sont coupés de façon à obtenir une seule ouverture, celle d'en haut.

Cette flute est généralement utilisée pour faire danser un masque appelé Šambumbu par les hommes et Camra ou Thiamra par les femmes (masque qui vient pendant les travaux ou corvées champêtres entre juillet et aout surtout). Cette danse s'effectue en générale pendant la nuit avec les femmes une fois de retour au village après une corvée.



*Image d'un masque qui danse le **Ikirman**

2.2 Les tambours

On a observé chez les bediks une variété de tam-tam avec des spécificités pour chaque village et groupe ethnique. Dans cet article, nous nous intéresserons uniquement aux **biñjuŋ juŋ** qui est une des variétés de tambours que l'on ne retrouve que chez les bedik **banapas** des villages d'Ethiowar et de Bantata.

Le biñjuŋ juŋ est le nom donné à un ensemble de quatre tam-tam qui permettent de réaliser l'une des plus célèbres danses traditionnelles Bedik Banapas appelée Mëñjuŋ juŋ. Ces tambours ont une dimension spirituelle nécessitant des sacrifices telles que l'immolation d'un mouton et des offrandes de vin de mil ou de rônier pour les déplacer d'un village a un autre. Pour danser le mëñjuŋ juŋ, il faut impérativement être de la classe d'âge des Majarar (deuxième classe chez les hommes après l'initiation, c'est-à-dire ceux la classe de ceux qui ont effectué la cérémonie d'ofëma cinq ans après leur initiation.

Les fêtes qui font appel à cette danse sont au nombre de trois :

- ✓ La fête de macako qui se passe juste après la récolte du fonio vers les mois de novembre-décembre. Pendant cette fête, les jeunes portent leurs premiers ornements (bijoux, perles). La fête de macako est suivie par la fête des o∫èma.
- ✓ La cérémonie d'oſèma se passe vers le mois de janvier. Elle permet aux initiés de la première classe (majaɓakëla) de passer à la deuxième classe appelée *majarar*. Auparavant pour passer ce rituel d'oſèma il fallait compter cinq années après l'initiation. Il faut noter qu'aujourd'hui les choses ont change car après deux ans d'initiation, les jeunes garçons peuvent bruler les étapes pour accéder plus vite à la classe des *majarar*.
- ✓ La fête de macang appelée aussi la fête des morts se passe entre les mois de janvier et févier.

Cet ensemble de quatre tam-tams est composé de deux gros tambours (*biñjuŋ juŋ ɓaparame : traduction= tambours qui sont grands*), d'un moyen tam-tam (**samburuŋ**) et d'un petit tam-tam (**ñëkédépët**). Les tambours sont complémentaires pour la danse. Séparément, les tam-tams ne peuvent pas être utilisés sauf le *Samburuŋ* qui était utilisé pour annoncer aux villages environnants le décès d'une personne à Ethiowar.

A/ Les biñjuŋ juŋ baparame (fig. 1 et 2) (gros tam-tams)



Fig. 1 : Paire de biñjuŋ juŋ ɓaparam jouée ici par 2 batteurs bedik

C'est une paire de deux gros tambours qui portent le même nom que l'ensemble des quatre, on ajoute seulement le superlatif *baparame* pour

montrer qu'ils sont gros. Ils produisent une sonorité lourde. L'un appartient à la famille

Camara : c'est-à-dire à la grande famille qui regroupe tous les bedik qui portent les noms Camara, Samoura, Sadiakhou et Kanté (les Camara dans certains villages et les Sadiakhou dans d'autres sont traditionnellement les chefs de coutume) ; l'autre appartient aux Keita qui sont généralement les chefs de village.



Fig. 2: biñjun jun baparam

Les deux gros tam-tam (*biñjuŋ juŋ ɓaparame*) sont faits à base de tronc de rônier (*Borassus flabellifer*) que l'on sculpte pour les rendre fins en laissant au milieu un canal. Puisqu'il s'agit de gros tambours à porter sur l'épaule, le bois rônier plus léger et plus résistant semble être un choix pertinent. Les deux bouts du canal sont couverts par une peau de zèbre *(sangum)* qui est une peau très dure et plus résistante). Cependant, comme il est très difficile de trouver cette peau à nos jours, du fait de la rareté du gibier, les gens utilisent des peaux de vaches pour leurs réparations. Le fait que les deux bouts des tambours soient fermés permet d'avoir un son lourd et fermé.

B/ Le samburuŋ (fig. 3)

C'est le tam-tam avec lequel on commence la sonorité.
C'est lui qui marque le départ de la danse, il permet de cantonner la mélodie. Le *Samburuŋ* appartient à la famille des Camara. Il produit un son léger et sa résonance peut aller très loin. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on l'utilisait pour annoncer un décès aux villages environnants du village d'Ethiowar.



Fig. 3: Samburuŋ

C/ Le ñékédépët (fig.4)

Il est toujours accroché à l'épaule. C'est lui qui marque les pauses, le changement des rythmes et produit une mélodie agréable à l'oreille. Il fait des mixages et produit un son léger. Il appartient aux Keita.



Fig. 4: ñékédépët

Le samburuŋ et le ñékédépët sont fabriqués à partir d'un tronc d'arbre (*Cordyla pinnata*) appelé Giwud (ban.) ou Iwud (biw.). C'est également cet arbre qu'on utilise pour la fabrication du mortier. Il est très résistant, très dur mais plus lourd que le rônier, c'est pour cette raison que le samburuŋ et le ñékédépët ne sont pas aussi gros. Ils sont portables à l'épaule. Cependant, contrairement aux deux gros tambours, il n'y a qu'un seul côté qui est couvert de la peau de zèbre (sangum). Ils sont sculptés de sorte qu'il y ait deux ouvertures avec un rétrécissement au milieu. Le son qu'ils produisent est léger et peut porter très loin.

La gestion des ces instruments de musique est de la responsabilité de toute la communauté (la famille des Camara et celle des Keita), mais pour plus de sécurité et d'entretien, chaque tam-tam est confié à un batteur. Tous les hommes peuvent faire partie de cette équipe de quatre batteurs sauf les Samoura et chaque batteur choisi peut prendre avec lui un apprenti. Tout ce qui va de l'entretien à la réparation des biñjun jun doit être assuré par cette équipe de quatre avec tout un rituel qui va avec et qui fera l'objet d'autres études.

Conclusion

Leurs cultes et rites sont étroitement liés à leurs ressources naturelles. La plante constitue l'une des ressources les plus importantes, elle est omniprésente dans toutes les activites sociales et économiques des ces deux communautés. Au plan culturel, sept espèces végétales au moins sont utilisées dans la fabrication d'instruments caractéristiques chez ces deux communautés. Il s'agit d'instruments de musique et de communication qui, de par leurs fonctions et leurs utilisations, peuvent revêtir un caractère artistique, social, politique, symbolique et culturel d'une grande importance.

Bibliographie

1. Ibrahima Thiaw, 2009. Les instruments traditionnels de musique et de communication dans les collections du musée Theodore Monod d'Art Africain de l'IFAN Ch. A. Diop. 79 p.

- 2. **Doudou DIOP**, Adjaratou Oumar SALL, Xavier Sadiakhou. 2016. Instruments de musique traditionnelle chez les Diola et les Bedik du Sénégal. La Garance Voyageuse. n°116. 10-12 p. ISSN 0988-3444.
- 3. Kédougou : Ethiouar, un village suspendu sur les collines de Bandafassi. .

 file:///C:/Documents%20and%20Settings/Utilistateur/Mes%20documents/Downloads/

 K%C3%A9dougou%C2%A0%20Ethiouar,%20un%20village%20suspendu%20sur%20les%20collines%20de%20B

 andafassi.pdf Consulté le 27/11/2017
- **4.** Thiemo Ndiaye, 2000. Etude des agro-pastoraux et des revenus dans le Tenda (BANDAFASSI). Rapport du Programme Sénégal Oriental. 46 p.
- **5.** Adjaratou O. Sall, Doudou Diop. 2012; Ethnobotanique bedik. http://www.academia.edu/3001307/Ethnobotanique_bedik. Consulté le 12/08/2017